

## DISPOSITIF INTERMINISTÉRIEL DE PLACES EN CRÈCHE DOSSIER DE DEMANDE

### NOTICE EXPLICATIVE À LIRE ATTENTIVEMENT

- **Présentation du dispositif**

La section régionale interministérielle d'action sociale (SRIAS) effectue des réservations de berceaux dans plusieurs crèches et micro-crèches, afin de pouvoir proposer ce mode de garde pour les enfants d'agents de l'État bénéficiaires de l'action sociale interministérielle (ASI), affectés au sein du département du Rhône.

Les commissions d'attribution se tiennent afin d'attribuer les places disponibles, selon des critères sociaux objectifs (nombre de points calculés selon les dossiers remplis, au vu des justificatifs produits). Elles ont lieu en décembre ou janvier, en juin et en septembre.

Il est possible pour chaque agent de faire une demande de place en crèche pour son enfant déjà né, en complément de ses démarches de prospection d'un accueil en crèche municipale, familiale, auprès d'une assistante maternelle ou d'une garde à domicile...

- **Modalités pratiques**

– **Consultez la liste des structures et vérifiez les localisations et horaires des structures** dans lesquelles des réservations sont effectuées, testez le trajet, envisagez les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle, si possible (pensez transports en commun ; parc relais TCL ; co-voiturage ; bicyclette...)

– **Retournez le dossier complété**, avec toutes les pièces justificatives afférentes à votre situation. Seuls les dossiers complets, avec acte de naissance, sont enregistrés ;

– **Effectuez d'autres démarches en parallèle** (recherche d'assistante maternelle, demandes auprès de crèches municipales) ;

– **Informez dès que possible la délégation si votre situation change** (Autre moyen de garde trouvé) par simple courriel, à l'adresse suivante : DELEG69 – actionsociale.69@financs.gouv.fr.

### **ATTENTION A PORTER :**

- Pour toute correspondance, utilisez exclusivement l'adresse dédiée : **DELEG69 - actionsociale.69@financs.gouv.fr**
- FORMULAIRE SRIAS-DOSSIER DEMANDE DE PLACE EN CRECHE - Fichier **PDF à remplir obligatoirement en ligne (ne pas imprimer et scanner) et à retourner avec le nom fichier : INTERMINISTERIEL – NOM PRENOM ENFANT**
- pour les enfants à naître, merci d'**attendre d'avoir l'ensemble des pièces justificatives** afin d'effectuer votre demande.
- en cas de refus de la proposition faite à l'issue de la commission, aucune demande ne pourra être déposée à nouveau par la famille pour cet enfant.